



rapport d'activité 2024

*Des projets qui avancent et contribuent
à l'avenir et au bien vivre de tous*

Des projets qui avancent
et contribuent à l'avenir
et au bien vivre de tous

Directeur de la publication : Étienne Glémot
Rédacteur en chef : Étienne Glémot
Rédaction : service communication
Maquette et mise en page : UN DES SENS
Date de parution : mars 2025
Crédits photos : Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou
Imprimé en 250 ex. par Imprimerie Convivence



Sommaire

Édito	5
-------	---

PARTIE 1

La vie de notre Communauté de communes	6
Notre territoire en un coup d'œil	6
Que fait la CCVHA ?	8
Des finances maîtrisées	9
Lucie et nous	10

PARTIE 2

Agir maintenant, pour demain	12
Un trésor de nature	13
Face au changement climatique, du concret	14
En route vers l'intermodalité	16
Une vision partagée de l'avenir du territoire	18
Chaque goutte compte...	19

PARTIE 3

Des services plus proches de vous	20
Mes services, j'y ai droit !	21
Mieux vous informer	23
L'esprit de famille	24
Seniors, et alors ?	26
S'adapter aux situations	27

PARTIE 4

Un territoire pour s'évader	28
Se mettre au vert	29
Sortir et s'échapper du quotidien...	31
Vivre la culture à l'école	32
Lire, découvrir, ressentir...	33

PARTIE 5

Entreprendre ici, rayonner au-delà	34
L'Éco des Vallées, le rendez-vous des entrepreneurs locaux	35
Des terres, des valeurs	36
Aux côtés des entrepreneurs	38
Des événements qui rayonnent	40

Édito



Étienne Glémot,
Président de la Communauté de communes
des Vallées du Haut-Anjou

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou est au service de ses habitants.

Située en seconde couronne de la métropole angevine, sur un territoire composite où rural se conjugue avec périurbain, l'intercommunalité développe de nombreux services de proximité et exerce des compétences qui contribuent à offrir un quotidien et un cadre de vie agréables pour tous.

La collectivité fournit aux familles des solutions et des services adaptés, pour que leurs enfants et leurs jeunes bénéficient d'un cadre bienveillant qui leur permette de bien grandir et s'épanouir en Vallées du Haut-Anjou. Elle offre à nos aînés les conditions pour bien vivre chez eux et préserver leur autonomie, le plus longtemps possible. Elle accompagne tous les curieux du territoire dans leurs temps de repos et de détente en leur proposant une offre culturelle riche et diversifiée. Elle est aux côtés des entreprises locales pour favoriser l'activité économique, permettre aux habitants de s'approvisionner et de bénéficier de services proches de chez eux mais aussi de travailler sur le territoire.

Dotée d'un projet de territoire ambitieux, engagée dans une démarche RSO (première collectivité à avoir été labellisée Lucie 26 000), l'intercommunalité exerce aussi des compétences qui contribuent à construire un avenir durable et solidaire pour le territoire.

En matière d'aménagement et de gestion d'infrastructures et de réseaux, la CCVHA met en œuvre des démarches structurantes :

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- Stratégie en matière d'habitat inscrite au Programme Local de l'Habitat
- Schéma cyclable intercommunal et déploiement de voies vertes
- Maillage du territoire en France Services permettant aux citoyens de trouver des réponses à leurs difficultés administratives
- Préservation de la ressource en eau et mise en œuvre d'un schéma directeur d'assainissement collectif
- Programme de protection de nos milieux naturels
- Programme d'entretien des voiries...

Ce rapport d'activité annuel est fait pour vous. Ce document permet de rendre visible l'ensemble des actions portées par l'intercommunalité. Il traduit notre ambition politique et notre stratégie pour les Vallées du Haut-Anjou dans un objectif de coopération et de mutualisation à l'échelle des 15 communes qui composent notre territoire.

Merci aux équipes d'avoir réussi à synthétiser chaque item avec quelques chiffres et explications claires.

Bonne lecture !

La vie de notre Communauté de communes

Notre territoire en un coup d'œil



ENVIRONNEMENT

25 RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ
8 ESPACES NATURELS SENSIBLES
2 ZONES SPÉCIALES DE CONSERVATION
115 MARES BOCAGÈRES RESTAURÉES DEPUIS 2018

SUPERFICIE

658 km²



POPULATION

36 943

HABITANTS *au 1^{er} janvier 2024

+120 HABITANTS EN MOYENNE PAR AN

15
COMMUNES



ENFANCE-JEUNESSE



6 STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE (126 PLACES)

3 RELAIS PETITE ENFANCE

PLUS DE 800 PLACES CHEZ LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

11 STRUCTURES D'ACCUEIL DE LOISIRS

1 SERVICE JEUNESSE 8 SITES

1 STRUCTURE INFO JEUNES ET 6 RELAIS

ÉCONOMIE



2 137 ENTREPRISES DONT 480 EXPLOITATIONS AGRICOLES

20 ZONES D'ACTIVITÉ DONT 8 AVEC CAPACITÉ FONCIÈRE

408 CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN 2022

2 027 TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS (URSAFF 1^{er} TRIMESTRE 2024)

4 515 SALARIÉS (CHIFFRES DU 3^e TRIMESTRE 2024, URSAF)

SERVICES À LA POPULATION



3 STRUCTURES FRANCE SERVICES

3 ÉCOLES DE MUSIQUE

26 BIBLIOTHÈQUES DE PROXIMITÉ

21 TERRAINS MULTISPORTS

1 SALLE DE SPORT INTERCOMMUNALE

1 SAISON CULTURELLE

Que fait la CCVHA ?

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou exerce de nombreuses compétences, tant en matière d'aménagement du territoire que de gestion d'infrastructures et de réseaux ou de services à la population, et ce, dans bien des domaines de notre vie quotidienne.

COMPÉTENCES DITES « OBLIGATOIRES »

(en application des dispositions du Code général des collectivités territoriales)

- ✓ Aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; aménagement numérique ; sentiers de randonnée d'intérêt touristique
- ✓ Développement économique et touristique
- ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- ✓ Gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- ✓ Collecte et traitement des déchets ménagers
- ✓ Assainissement collectif et non collectif des eaux usées
- ✓ Eau potable



LES COMPÉTENCES « SUPPLÉMENTAIRES »

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Politique du logement et du cadre de vie (culture, musique, lecture publique, petite enfance, enfance et jeunesse, sentiers de randonnée d'intérêt local) ; étude, promotion et mise en œuvre d'actions et de projets sportifs dans le cadre d'une politique sportive communautaire (élaboration d'une cartographie du territoire présentant les équipements et les disciplines sportives du territoire intercommunal...) et soutien à des manifestations reconnues d'intérêt intercommunal tels que le Palio, la course cycliste intercommunale, le Mondial du Lion
- Voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (écoles de musique, salle de sport Paulette Fouillet) ; informatisation des écoles
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création des équipements France Services
- Participation aux dépenses de fonctionnement des centres de secours et d'incendie
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Organisation des mobilités
- Gestion des milieux aquatiques

LE TRANSFERT DE CERTAINES COMPÉTENCES

Certaines compétences sont transférées à des institutions supra-communales, qui constituent une échelle plus pertinente et plus efficiente de mise en œuvre.

Quelques exemples :

- L'eau potable confiée au Syndicat de l'Eau de l'Anjou (SEA)
- La collecte et le traitement des déchets ménagers confiés au syndicat 3RD'Anjou
- La promotion du tourisme et le fonctionnement des écoles de musique confiés au PETR du Segréen Anjou bleu



Des finances maîtrisées

Pour mener à bien l'ensemble de ses missions, la CCVHA confirme, dans la continuité des précédents exercices, une gestion solide et maîtrisée de ses dépenses, notamment en fonctionnement.

CHIFFRES 2024

STABILITÉ FISCALE :

AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUTAIRE EN 2024

DÉPENSES DE PERSONNEL CONTENUES :

UN RATIO DÉPENSES DE PERSONNEL / DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 33 %, INFÉRIEUR AUX RATIOS HABITUELS DANS LES COLLECTIVITÉS DE MÊME TAILLE (44 %)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

11,4 MILLIONS D'€

DÉPENSES POUR L'EXERCICE DES NOMBREUSES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

ÉPARGNE BRUTE :

2,4 MILLIONS D'€

0 NOUVEL EMPRUNT

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT :

0,7 ANNÉE
SOIT ENVIRON 6 MOIS

Le Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) 2023-2028 a été actualisé en 2024. Cet outil permet de planifier et prioriser, sans nouveau recours à l'emprunt, les investissements à venir et de financer les projets structurants pour le territoire. On note une progression traduisant un véritable renforcement de la politique d'investissement communautaire.



Lors de sa séance en date du 27 juin 2024, le conseil communautaire a approuvé le pacte financier et fiscal 2024-2028 entre la Communauté de communes et ses communes membres. Cette « charte », aux côtés des autres documents à caractère stratégique, constitue la garantie politique et technique de la viabilité financière du projet de territoire des Vallées du Haut-Anjou.



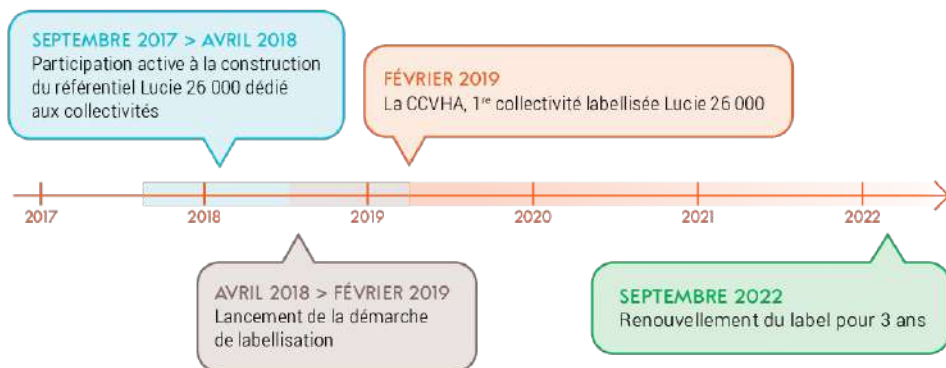
Lucie et nous

LA CCVHA, PREMIÈRE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE LABELLISÉE LUCIE 26 000

Moins d'un an après sa création, la Communauté de communes s'est engagée dans une démarche de labellisation RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations).



OBJECTIF : Construire un avenir responsable du territoire, dans l'intérêt de toutes et tous



UN TERRITOIRE ENGAGÉ ET RESPONSABLE

- | | |
|--|---|
| 1 - METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE | 5 - DÉVELOPPER L'ÉTHIQUE DANS LES RELATIONS D'AFFAIRES |
| 2 - RESPECTER LE DROIT DES PERSONNES | 6 - RESPECTER LES INTÉRÊTS DES CITOYENS |
| 3 - DÉVELOPPER DES RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL RESPONSABLES | 7 - CRÉER LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOUTENIR LES INITIATIVES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL |
| 4 - PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT | |



3 QUESTIONS À ARNAUD GABORIAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA CCVHA

1 | QUELS OBJECTIFS POURSUIT LA CCVHA À TRAVERS SES ENGAGEMENTS RSO ?

Pour répondre aux défis actuels et qui sont de différentes natures (changement climatique, épuisement des ressources, préservation de la biodiversité, cohésion sociale et territoriale...), les élus communautaires sont convaincus qu'il convient d'apporter des solutions à la fois concrètes et à l'échelle locale. Ce label témoigne de leur volonté politique d'engager une transition durable des politiques publiques. Il démontre également que les collectivités peuvent s'inscrire dans une démarche de progrès et d'amélioration continue. Tout comme les entreprises, les associations et les citoyens, les collectivités sont des acteurs de la transition vers un développement durable et responsable de leur territoire.



2 | LA GOUVERNANCE MISE EN PLACE TRADUIT-ELLE CES ENGAGEMENTS ?

La construction elle-même du projet de territoire de la CCVHA s'est inscrite dans une démarche RSO de concertation, associant toutes les parties prenantes (les élus intercommunaux et communaux, les citoyens, les acteurs de la société civile, les associations, les partenaires, les représentants du personnel et les agents...). Des actions sont régulièrement mises en œuvre afin de renforcer les liens et écouter ceux qui font le territoire (séminaire des élus, tournée des conseils municipaux, fabriques territoriales...), dans une logique de culture du "faire ensemble".

3 | QUELLES AUTRES ACTIONS PHARES SONT PORTÉES PAR LA CCVHA DANS CE CADRE ?

Le projet de territoire intègre un volet environnemental ambitieux, notamment en matière de protection de l'environnement, de développement des énergies renouvelables, de promotion des mobilités durables... De plus, afin de renforcer la cohésion sociale, la CCVHA veille à mailier le territoire de services publics plus proches, plus accessibles, plus efficaces pour l'usager (structures France Services, bibliothèques de proximité, actions du centre intercommunal d'action sociale, saison culturelle itinérante...).



RETROUVEZ LE BILAN DES ACTIONS ENGAGÉES PAR LA CCVHA DANS LE CADRE DE SA LABELLISATION LUCIE 26 000 (mis à jour en novembre 2024)



Agir maintenant, pour demain

Face aux changements climatiques, la CCVHA est engagée, depuis sa création en 2017, dans des actions fortes qui génèrent des résultats concrets et notoires.

Votre Communauté de communes :

- Investit pour favoriser les modes de déplacements durables.
- Encourage le développement des modes de production d'énergies renouvelables.
- Déploie des actions visant la préservation de notre environnement rural et bocager et de la biodiversité.
- Prévient les risques qui peuvent peser sur la ressource en eau.
- Met en œuvre un programme ambileux de rénovation et de modernisation de ses systèmes d'assainissement collectifs.
- Veille aux équilibres entre préservation de l'environnement naturel, attractivité résidentielle et développement économique local.



Un trésor de nature



Sauvegarder la biodiversité, les paysages et le patrimoine rural qui forment l'identité des Vallées du Haut-Anjou, c'est une nécessité, à la fois pour les multiples espèces végétales et animales qui y vivent, mais aussi pour les habitants et les générations futures.

Restaurer les continuités écologiques



DES MARES...

La CCVHA continue de déployer son programme de restauration des zones humides et, en 2024, a remis en état 13 mares. Grâce à ces actions, la faune et la flore reconquièrent peu à peu ces espaces.

AU TOTAL, DEPUIS LE DÉBUT
DU PROGRAMME EN 2018 :

115 MARES
RESTAURÉES

+ À VENIR :
UN AUTRE LOT DE TRAVAUX DE

15 MARES À L'AUTOMNE
2025

Ces travaux s'inscrivent dans le plan d'actions « Territoire Engagé pour la Nature » des Vallées du Haut-Anjou (2021-2024) reconnu par l'Office Français de la Biodiversité, ainsi que dans le nouveau dispositif du Contrat Territorial Eau (CTE) des Basses Vallées Angevines et de la Romme (2024-2026). Le montant total prévu pour ce nouveau programme triennal est de 177 000 € TTC, financé à 45 % par le Conseil départemental de Maine-et-Loire et 35 % par la Région Pays de la Loire.



...ET DES HAIES

EN 2024, LA COLLECTIVITÉ A COORDONNÉ LA PLANTATION DE :

3,2 Km DE HAIES BOCAGÈRES
SUR 5 COMMUNES

AU TOTAL, DEPUIS LE DÉBUT DU PROGRAMME EN 2000 :

135 Km DE HAIES
PLANTÉES

Sensibiliser le public

Pour permettre au public de découvrir l'exceptionnelle richesse de cette biodiversité locale, des panneaux pédagogiques ont été implantés à proximité des mares restaurées, en bordure des sentiers d'intérêt touristique.

En 2024, une étude d'opportunité a été lancée pour l'aménagement d'un sentier d'interprétation de la Vallée de la Romme et de l'Auxence (3,5 km) situé à Bécon-les-Granits. L'objectif est de mettre en valeur cet Espace Naturel Sensible (ENS) géré par la CCVHA dans le cadre d'un groupement de partenaires depuis 2018. Pour réaliser cette étude, les écoles primaires et les associations de la commune ont été interrogées dans le cadre d'enquêtes. Ce projet fera l'objet d'un prochain programme d'actions triennal.

EN 2024 :

11

ANIMATIONS GRAND PUBLIC



300

PARTICIPANTS

5

ANIMATIONS SCOLAIRES



120

ÉLÈVES



1 JOURNÉE BIODIVERSITÉ À SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS

DANS LE CADRE DE LIVRES EN FÊTE :

3

ANIMATIONS



PRÈS DE :

200

PARTICIPANTS

Face au changement climatique, du concret

Pour répondre aux défis de demain, les territoires doivent opérer des changements profonds. Réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, développement des solutions pour produire de l'énergie renouvelable... La CCVHA se saisit de ces leviers locaux pour renforcer sa résilience face au changement climatique.

Avec le Plan Climat, redoublons d'énergie !

La mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'Anjou Bleu (2021-2026), aux côtés d'Anjou Bleu Communauté, coordonnée par le Pays de l'Anjou Bleu, a fait l'objet d'une première évaluation en 2024, après 3 ans de réalisation.

Pour rappel, 3 objectifs sont fixés au Plan Climat :



OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Nous sommes à mi-parcours.

Les actions prévues sont presque toutes engagées :

40 ACTIONS PRÉVUES

(7 réalisées, 31 en cours, 2 à initier d'ici 2026).

La baisse constatée de la consommation d'énergie finale (- 5,4% entre 2008 et 2022) nécessite encore des efforts mais les objectifs climatiques sont en bonne voie :

- Moins d'émissions de CO₂ (-17,4% entre 2008 et 2022)
- Moins de polluants atmosphériques (-28,4% entre 2008 et 2022)
- Plus d'énergie renouvelable (20,8 % de taux de couverture en 2022)

CONSULTEZ LES RÉSULTATS À MI-PARCOURS DU PCAET DE L'ANJOU BLEU



ET ENSUITE ?

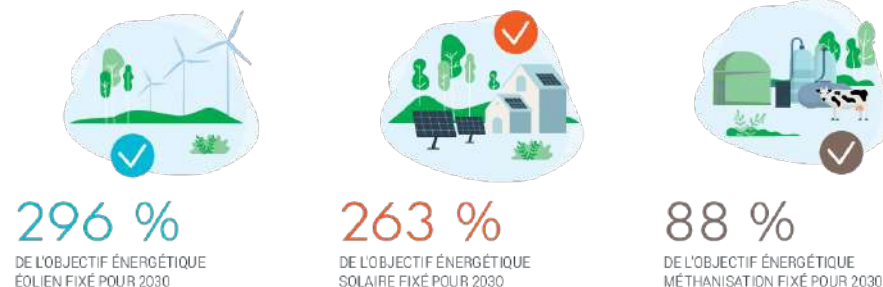
Le rapport préconise plusieurs axes d'amélioration :

GOVERNANCE | PILOTAGE | FINANCEMENT | PARTICIPATION CITOYENNE...

D'autres recommandations plus techniques proposent d'insérer de nouvelles thématiques dans le Plan Climat, notamment sur l'adaptation au changement climatique, le développement de la filière bois-bocage ou encore l'amélioration de la qualité de l'air. Ces éléments seront pris en compte pour l'évaluation finale du Plan Climat en 2026.



En 2024, l'ensemble des projets d'énergies renouvelables en production, autorisés et en développement sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou et Anjou Bleu Communauté permettraient d'atteindre :



Plus d'énergies renouvelables

Encourager et accélérer le développement des énergies renouvelables, dans un cadre maîtrisé et réfléchi, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants, c'est un enjeu majeur pour l'avenir de tous.

En 2024, les communes ont identifié des « zones d'accélération des énergies renouvelables » (ZAE nR). Grâce à ce recensement et à la concertation des habitants, la planification pour le déploiement des énergies renouvelables est mieux partagée pour atteindre les objectifs climatiques locaux. Les porteurs de projet seront invités à s'orienter prioritairement vers ces zones, et devront, in fine, réaliser toutes les études, informations et concertations publiques qui s'y appliquent dans l'intérêt des habitants et du territoire.

POUR CONSULTER LES ZONES, C'EST PAR ICI



J'veux du solaire !

La CCVHA encourage et soutient le développement de l'énergie solaire. En 2024, la collectivité a subventionné 61 installations solaires chez les particuliers.

Depuis le démarrage du dispositif en 2021 :

- 165 installations subventionnées,
- 64 350 € de subventions versées,
- 3 900 m² de panneaux installés,
- 790 kWc de puissance installée,
- 880 MWh de production raccordée, équivalent à la consommation électrique moyenne de 395 habitants.

En 2024, 7 particuliers ont bénéficié du service d'accompagnement gratuit "Le Solaire en Anjou" pour le montage de leurs projets solaires. Des animations solaires ont également été organisées. Le projet de parc solaire villageois de Saint-Augustin-des-Bois a été confié à Alter Énergies et Enercoop en vue d'accueillir, dans sa gouvernance, un collectif citoyen.

Des ombrières photovoltaïques sur les parkings se développent (comme ce qui a été réalisé sur le parking de l'école publique au Lion d'Angers et sur celui de France Services à Val d'Erdre-Auxence) et des projets de centrale solaire sont en cours de réflexion notamment à Thorigné-d'Anjou.





En route vers l'intermodalité

Les mobilités présentent de nombreux défis à relever. La CCVHA fait le pari que demain, nos modes de déplacement seront multiples. Ainsi, la collectivité développe de nouveaux services pour les habitants en complément de ceux déjà mis en place, notamment par la Région Pays de la Loire.



OBJECTIF : SE DÉPLACER FACILEMENT SUR LE TERRITOIRE AVEC DES SOLUTIONS ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE.

Agir à la bonne échelle

Le Contrat Opérationnel de Mobilité 2023-2028 a été signé à l'échelle du Bassin Angevin de Mobilité, le 22 décembre 2023, entre la Région Pays de la Loire, le Département de Maine-et-Loire, le Syndicat intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire (Siém), la SNCF, Gare et Connexion, Movéo et les 5 intercommunalités du département dont la CCVHA.

OBJECTIF : Mieux coordonner les services de transport à l'échelle d'une zone géographique plus pertinente et cohérente pour les usagers.

20 ACTIONS

- Amélioration des transports collectifs,
- Intermodalité et accessibilité,
- Mobilités partagées,
- Mobilités cyclables,
- Mobilités solidaires,
- Accompagnement aux changements...

4 CHANTIERS PRIORITAIRES MIS EN ŒUVRE EN 2024

- 1 | Évolution et consolidation de l'offre sur le réseau de transport structurant
- 2 | Feuille de route partagée pour le covoiturage
- 3 | Coordination pour la réalisation des itinéraires cyclables entre intercommunalités
- 4 | Communication sur la mobilité

Miser sur les mobilités durables et solidaires

À BICYCLETTE!

La mise en œuvre du schéma cyclable intercommunal, suite à son adoption en décembre 2022, a débuté. 8 liaisons cyclables inter-bourgs sur les 16 prévues initialement ont été engagées dans des études pré-opérationnelles en 2024, soit 30,9 km étudiés.

En 2025, les études de maîtrise d'œuvre et l'aménagement pour la réalisation de la première liaison cyclable entre Bécon-les-Granits et Le Louroux-Béconnais vont débiter. Une seconde liaison, entre Châteauneuf-sur-Sarthe et la gare d'Étriché, est en cours de réflexion.



LA PRATIQUE DU COVOITURAGE EN PROGRÈS

La pratique du covoiturage quotidien pour les trajets domicile-travail progresse et le nombre de trajets a triplé en un an ! Avec l'application Blablacar Daily, et après deux ans d'amorçage, le bilan est positif avec 4 993 inscrits sur la plateforme, soit l'équivalent de 22 % de la population active concernée. En 2024, ce sont 40 115 trajets et 968 192 km qui ont été parcourus en covoiturage, évitant ainsi l'émission de 210 tonnes de CO₂, soit l'empreinte carbone moyenne de 21 français. Des résultats très encourageants !

En 2025, l'expérimentation se poursuit avec pour objectif : 1 % des trajets quotidiens réalisés en covoiturage.

Dans cette perspective, les forces se conjuguent avec les autres intercommunalités du département, une campagne de communication commune est en cours de réalisation afin d'inciter à pratiquer le covoiturage au quotidien.

EN ROUTE VERS L'EMPLOI

Parmi les nouveaux services de mobilité, depuis 2024, la CCVHA finance un service expérimental de mise à disposition de véhicules solidaires pour les personnes en situation de fragilité à l'échelle du Nord Anjou : Mobil'izi. Ce service est co-animé par les associations d'insertion Solipass et Asure. Des véhicules sont mis à disposition, à des tarifs avantageux, pour les personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, les jeunes en formation et tous ceux en quête d'une solution de mobilité dans le cadre de leurs démarches d'accès à l'emploi. Un vrai plus, complémentaire aux services existants !



3 POINTS RELAIS
MOBILITÉ



1 FLOTTE DE VÉHICULES
VARIÉS

4 scooters, 2 véhicules sans permis,
1 voiture, 8 vélos à assistance électrique
3 €/jour



À VENIR...

Afin d'inscrire la politique mobilités de la CCVHA dans une démarche structurée et organiser ces nouvelles solutions disponibles, un Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) sera débattu en conseil communautaire courant 2025.



OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2025 : stabiliser le modèle économique, déployer un site internet départemental et améliorer le parcours d'accompagnement à la mobilité pour les personnes concernées.

Une vision partagée de l'avenir du territoire

La CCVHA travaille à l'aménagement du territoire tout en veillant au respect des équilibres. D'un côté, il s'agit de garantir les conditions du développement ainsi que de l'attractivité économique et touristique du territoire, de l'autre, de préserver la qualité du cadre de vie et de valoriser les paysages et les espaces naturels.

LE PLUI, UN PROJET STRUCTURANT QUI VEILLE AUX ÉQUILIBRES

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration. Il vise à fixer les règles d'urbanisme et d'aménagement pour une dizaine d'années dans les 15 communes qui composent les Vallées du Haut-Anjou. Des registres de concertation sont dès lors mis à disposition dans les communes afin que les habitants puissent apporter leurs contributions tout au long de l'élaboration du projet.

Les services sont actuellement à pied d'œuvre pour élaborer le diagnostic, une étape cruciale pour une bonne cartographie et connaissance du territoire et de ses enjeux.

LES PREMIERS TRAVAUX MENÉS EN 2024 EN VUE DE NOURRIR LE DIAGNOSTIC :

Délimitation des enveloppes urbaines des 29 bourgs historiques et de 3 écarts d'urbanisation ; relevés de terrain.

Mise en place d'une méthodologie de calcul de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers en vue de la mise en œuvre d'un observatoire du foncier et de l'habitat.

Rédaction en cours des différents volets du diagnostic du territoire.

Des études ont été lancées afin d'identifier les ressources naturelles du territoire à préserver et à mettre en valeur dans la politique d'urbanisme.

Elles permettront également d'accompagner la collectivité dans la définition d'un programme d'actions pluriannuel qui devra s'inscrire dans la démarche de labellisation "Territoire Engagé pour la Nature".

RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENT

En 2024, la CCVHA a approuvé son Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2024-2029.

4 AXES STRATÉGIQUES

11 ACTIONS PRIORITAIRES

Le PLH fixe le cap pour les années à venir et précise notamment les objectifs en terme de production de logements :

 220

NOUVEAUX LOGEMENTS PAR AN SUR TOUT LE TERRITOIRE

& 43

LOGEMENTS SOCIAUX PAR AN



Chaque goutte compte...



La CCVHA gère le service d'assainissement sur l'ensemble des 15 communes qui la composent. Sa mission : collecter les eaux usées, les traiter et les dépolluer, avant de les rejeter dans le milieu naturel. Sa préoccupation majeure : protéger l'environnement.

INVESTIR POUR VOUS ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Pour mener à bien ces missions, la CCVHA met en œuvre un plan d'investissement conséquent visant à moderniser les équipements et les réseaux, faire en sorte qu'ils protègent durablement les milieux naturels et qu'ils soient adaptés à l'arrivée de nouveaux habitants dans les communes.

En 2024, la CCVHA a commencé à déployer son schéma directeur d'assainissement qui permet d'échelonner les travaux à réaliser sur 10 ans. Les premières opérations de rénovation et de mise en séparatif de réseaux ont eu lieu en 2024 : des travaux ont été effectués sur les communes de Vern-d'Anjou, de Miré, de Bécon-les-Granits et du Louroux-Béconnais. Des équipements de mesure et d'auto-surveillance ont été mis en place pour permettre un suivi en continu du fonctionnement des ouvrages d'assainissement du territoire (stations d'épuration et réseaux de collecte).

 900 000 € HT
D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2024

En 2025, la collectivité va poursuivre ses efforts avec d'autres chantiers prioritaires sur plusieurs communes.

La CCVHA assure la maintenance et l'exploitation de :

29 SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

31 UNITÉS DE TRAITEMENT PLUS DE 80 POSTES DE REFOULEMENT

190 Km DE RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

200 Km DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES 19 Km DE RÉSEAUX UNITAIRES

100 % DES BOUES VALORISÉES CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR



Des services plus proches de vous

Le projet social de territoire (PST) de la CCVHA accorde une attention particulière à fournir à tous les habitants un égal accès aux services publics sur tout le territoire, avec le même niveau de qualité.

Votre Communauté de communes a la particularité d'avoir beaucoup de compétences en gestion, notamment dans le domaine des services à la population.

À ce titre, elle :

- Met en œuvre des services d'information du public et d'accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives.
- Offre des solutions adaptées à chacun pour répondre aux besoins des familles qui vivent sur le territoire.
- Déploie des actions à destination des seniors, afin de favoriser leur autonomie et leur épanouissement.
- Construit un plan d'actions visant à bâtir un avenir plus inclusif et solidaire en Vallées du Haut-Anjou.
- Met en œuvre les préconisations formulées dans le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.



Mes services, j'y ai droit !



Bénéficier d'un accès égal au sport, à la culture et aux loisirs pour tous les enfants est un droit fondamental. Il a été réaffirmé dans la loi du 11 février 2005 rappelant que les enfants, en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits et des mêmes chances que tous les autres enfants.

Un territoire plus inclusif et solidaire

En 2024, la Communauté de communes a décidé de s'associer au Pôle d'Appui et Ressources Handicap (PARH) du Maine-et-Loire pour définir une politique d'accueil dans les structures Petite enfance, Enfance et Jeunesse du territoire, répondant aux besoins de tous les enfants, y compris ceux ayant des besoins spécifiques.

Ce travail sur l'inclusion de tous les publics n'est pas une préoccupation nouvelle pour la CCVHA. Certaines structures accueillent déjà des enfants ou des jeunes en situation de handicap. Des actions, notamment de sensibilisation auprès des assistant(e)s maternel(le)s, ont commencé à porter leurs fruits et participent à lever les freins éventuels.

Pour apporter une réponse adaptée, la CCVHA a souhaité bénéficier de l'expertise du PARH 49 pour définir une politique et un protocole d'accueil. Cette démarche inédite a pour ambition de bâtir des services publics plus inclusifs, pour tous, au service d'une société plus juste.

Un état des lieux des pratiques et des besoins a été engagé en 2024, des temps d'échange ont été proposés aux familles et aux professionnels. Ce travail partenarial enrichit le diagnostic en cours. Celui-ci permettra en 2025, de formuler des recommandations durables et de définir un plan d'actions visant à renforcer l'inclusion au sein des structures concernées.



8
MOIS DE DIAGNOSTIC



151
PERSONNES RENCONTRÉES
ET CONCERTÉES



34
STRUCTURES
IMPLIQUÉES DANS
LA DÉMARCHE



118
RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE
ADRESSÉ AUX FAMILLES
ET ASSISTANTES MATERNELLES

Ce projet est soutenu financièrement par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Maine-et-Loire dans le cadre du dispositif Grandir en Milieu Rural.



Mes services, j'y ai droit!

Dans le cadre de son projet de territoire responsable, l'action de la CCVHA et de son Centre intercommunal d'Action Sociale (CIAS) vise à prendre en compte tous les habitants, y compris ceux qui sont plus fragiles ou éloignés des centralités. Les structures France Services sont de vrais lieux ressources.

Un lieu pour toutes mes démarches

CONSTRUCTION DU NOUVEAU FRANCE SERVICES ET MAIRIE DES HAUTS-D'ANJOU

En 2024, le projet du nouveau France Services et mairie des Hauts-d'Anjou, l'un des plus importants chantiers en cours piloté par la Communauté de communes, a pris un nouveau tournant. Après la phase de déconstruction de l'ancienne mairie de Châteauneuf-sur-Sarthe, la première pierre du nouveau bâtiment a été officiellement posée, marquant le début de la phase de construction.

OBJECTIF : Permettre aux habitants l'accès, en un seul lieu, à une offre multiple de services publics.

L'utilisateur sera reçu par des agents d'accueil à l'écoute et formés. Il sera accompagné dans ses principales démarches administratives de la vie quotidienne, tant sur le plan administratif que numérique, et orienté, selon ses besoins, vers des partenaires qui tiendront des permanences ou recevront le public sur rendez-vous (la CAF, la Mission locale, Cap Emploi, un conciliateur de justice, la direction générale des finances publiques, l'assurance maladie...). L'utilisateur pourra également prendre rendez-vous auprès d'une assistante de service social du département ou auprès du Point conseil budget. Ces services sont gratuits.

Ce nouveau bâtiment est éco-conçu (matériaux bio-sourcés pour l'isolation, équipement d'une pompe à chaleur, réemploi des matériaux...).



FRANCE SERVICES EN CHIFFRES

La CCVHA et son CIAS animent deux structures France Services, celle des Hauts d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe) et celle de Val d'Erdre-Auxence (Le Louroux-Béconnais) :

PRÈS DE
10 000
ACCOMPAGNEMENTS EFFECTUÉS EN 2024

8 000
USAGERS REÇUS DANS LES 2 SITES

24 ORGANISMES
PARTENAIRES
PRÉSENTS

PRÈS DE
200
PERMANENCES DE PARTENAIRES
TOUTE L'ANNÉE

→ L'antenne du Lion d'Angers est gérée et animée par la MSA de Maine-et-Loire.

LE NUMÉRIQUE, POUR TOUS LES PUBLICS

La CCVHA et son CIAS continuent de développer des actions de médiation numérique.

Des ateliers de découverte et d'expérimentation permettent aux publics d'aborder différentes thématiques pour se familiariser avec le numérique (reprise en main des outils, découverte des applications, initiation à la communication à distance, tri et rangement des fichiers, navigation sur internet, bonnes pratiques et cybersécurité).

Des permanences gratuites avec un conseiller numérique sont proposées au sein des France Services. Dans ce cadre, un partenariat étroit est mis en place avec Anjou numérique.

102

ATELIERS MIS EN PLACE SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA CCVHA ET POUR TOUS LES PUBLICS

171

PARTICIPANTS AUX PERMANENCES

Mieux vous informer

La CCVHA a édité en 2024 une nouvelle formule de magazine, plus complet, plus pédagogique et conçu pour présenter de façon plus claire l'action de la collectivité. Vie & Vallées paraît deux fois par an et propose des contenus plus diversifiés et de nouvelles rubriques.

17 000 EXEMPLAIRES

100 % DE PAPIER LABELLISÉ ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT

IL EST DISTRIBUÉ DIRECTEMENT DANS TOUTES LES BOÎTES AUX LETTRES

2
N°/an



BON À SAVOIR

La Communauté de communes veille à l'accessibilité de l'information pour tous les publics. Dans une démarche d'amélioration continue, les conseillers France Services et les membres du service communication de la CCVHA ont été formés à la méthode FALC (Facile à Lire et à Comprendre). Le FALC a pour but de rendre accessible des informations à tous, et particulièrement à destination des personnes en situation de handicap intellectuel, cognitif, mental, souffrant de troubles dys, mais aussi pour les personnes âgées ou maîtrisant mal la langue française.

4 TRAVAILLEURS EN ESAT (ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ D'AIDE PAR LE TRAVAIL) ET EN SITUATION DE HANDICAP IMPLIQUÉS

8 PROFESSIONNELS FORMÉS

"FRANCE SERVICES, C'EST QUOI" LE TOUT PREMIER DOCUMENT TRANSCRIT EN FALC EST DISPONIBLE ICI





L'esprit de famille

La Communauté de communes compte beaucoup de parents aux profils variés et aux besoins croissants. La CCVHA développe une offre de services et de solutions de proximité, adaptés à chacun et à chaque tranche d'âge, de 0 à 25 ans.



OBJECTIF : FAVORISER LE BIEN-ÊTRE, L'ÉPANOUISSEMENT ET L'ENRICHISSEMENT DES PLUS PETITS COMME DES JEUNES.

De nouvelles places d'accueil pour les tout-petits

Le 5 avril 2024, le multi-accueil de Val d'Erdre-Auxence a été inauguré officiellement. Ce nouvel équipement dédié à la petite enfance vient renforcer l'offre disponible aux familles sur le territoire. Il remplace l'ancien bâtiment et offre 24 places pour des enfants âgés de 3 mois à 4 ans, soit 6 places supplémentaires. Les nouveaux locaux, plus fonctionnels, plus spacieux et plus performants d'un point de vue énergétique, accueillent également un bureau RPE (Relais Petite l'Enfance). Ce nouvel équipement, toujours géré par Yvv³ Pays de la Loire, se nomme désormais "Brin d'éveil", en référence à son isolation en bottes de paille.

La construction, imaginée par le cabinet d'architectes Scheubel et Genty, respecte les principes du bioclimatisme et apporte du confort aux utilisateurs et usagers. Certaines entreprises locales ont pu être sollicitées pour les travaux et notamment la menuiserie Mellier, basée à Thorigné-d'Anjou, et l'entreprise d'agencement et de menuiserie AMTD, basée à Montreuil-sur-Maine.



COÛT DU PROJET 1 102 781 € ÉTAT (DSIL) : 202 830 € | RÉGION PAYS DE LA LOIRE : 200 000 €
CAF DE MAINE-ET-LOIRE : 330 000 € | MSA DE MAINE-ET-LOIRE : 28 000 €

Un réseau de pros au service des jeunes

Le réseau "Pass'ados" regroupe les animateurs de l'ensemble des structures jeunesse présentes en Vallées du Haut-Anjou. Ce travail en réseau renforce les compétences des animateurs et l'interconnaissance des professionnels. Il permet aussi aux jeunes de tout le territoire de se retrouver et de partager des moments inoubliables.

Deux fois par an, des actions collectives sont ainsi proposées :

- En avril, un premier rendez-vous sur le thème des jeux olympiques a réuni une soixantaine de jeunes !
- En septembre, les semaines jeunesse ont rassemblé près de 400 jeunes autour d'activités ludiques et conviviales et d'un moment festif.

Des actions de prévention autour du harcèlement scolaire ont également été organisées à destination des jeunes et de leurs parents.

Objectif : Mieux comprendre, prévenir et gérer les situations de harcèlement.



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS PASSERELLES

Encore un peu enfant mais pas tout à fait ado, les jeunes de CM2 nécessitent des services adaptés. Les activités passerelles sont le trait d'union entre l'accueil de loisirs et les espaces jeunes qu'ils découvriront bientôt. Elles jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des enfants et assurent une continuité éducative. Inscrites dans le projet éducatif du territoire, ces initiatives se développent sur le territoire.

À l'accueil de loisirs de La Pouëze à Erdre-en-Anjou, les enfants de 9 à 11 ans sont accueillis chaque mercredi au sein du foyer des jeunes. Si le fonctionnement reste similaire à celui d'un accueil de loisirs, l'accent est mis sur l'autonomie et la prise d'initiatives des jeunes. Ce travail collaboratif entre les accueils de loisirs et les espaces jeunes contribue à une approche éducative cohérente et inclusive.

CLIN D'ŒIL : LA BD DES PETITS POULETS

Les jeunes qui fréquentent le service jeunesse sur le site des Hauts-d'Anjou, Miré, Juvardeil adorent passer du temps ensemble ! Avec l'aide de leurs animatrices, ils ont créé une bande dessinée pour raconter leur quotidien au service jeunesse, qui est un peu comme une seconde maison !

Retrouvez l'ouvrage dans les bibliothèques du réseau des Vallées du Haut-Anjou !



Les ados s'engagent dans la vie locale



Grâce à Info Jeunes à Châteauneuf-sur-Sarthe aux Hauts-d'Anjou, les adolescents à partir de 13-14 ans peuvent participer activement à la vie locale et s'investir dans des projets de bénévolat, en partenariat avec des associations ou les collectivités. Communication et relations sociales, distribution d'information à destination des jeunes, aide à la mise en place d'ateliers ou d'événements festifs, services à la personne, restauration... sont autant de missions qui peuvent leur être confiées et leur permettre de développer des compétences qu'ils pourront valoriser ensuite sur un CV. Une quinzaine de jeunes se sont mobilisés cette année dans ce cadre.



Seniors, et alors ?

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) des Vallées du Haut-Anjou œuvre toute l'année pour proposer des réponses concrètes au défi du vieillissement et aider les seniors à conserver le plus longtemps possible leur autonomie et de bonnes conditions de vie chez eux.

Un salon inédit pour bien vivre et bien vieillir

Le CIAS a organisé, en 2024, avec ses partenaires, le salon « Bien vivre et bien vieillir chez soi », un événement inédit sur le territoire à destination des personnes âgées de plus de 60 ans et de leurs aidants.

OBJECTIFS :

1 Informer et orienter les seniors et leurs proches sur les différents dispositifs et services existants qui contribuent à leur autonomie et leur maintien à domicile.

2 Favoriser la rencontre et l'interconnaissance des acteurs de l'accompagnement des seniors et les synergies territoriales.

3 Valoriser les acteurs de proximité du maintien à domicile et les associations locales œuvrant dans le champ du lien social.

La mobilisation importante des partenaires témoigne d'un engagement certain de tous les acteurs au profit des seniors et du bien vieillir en Vallées du Haut-Anjou.

165
VISITEURS

33
PARTENAIRES



LES ACTIONS POUR LES SENIORS EN CHIFFRES

En concertation avec l'ensemble des acteurs et les professionnels de santé, le CIAS participe à la mise en place de projets de prévention santé et organise des services et des animations collectives pour prévenir la perte d'autonomie, favoriser le lien social, faciliter les démarches du quotidien...

PORTAGE DE REPAS :

86
NOUVELLES
INSCRIPTIONS

23 950
REPAS LIVRÉS

ANIMATIONS COLLECTIVES :

324
SÉANCES D'ANIMATION
OU ATELIERS

383
PARTICIPANTS

TRANSPORT SOLIDAIRE :

831
BÉNÉFICIAIRES
(CONTRE 723 EN 2023)

129
BÉNÉVOLES

En 2024, à la demande du CCAS de Val d'Erdre-Auxence, une soirée ciné-débat a été organisée pour sensibiliser et informer les habitants sur l'accompagnement au deuil, avec la participation du réalisateur du film « Le chant du signe », ainsi que d'une infirmière spécialisée dans l'accompagnement à la fin de vie, d'un médecin généraliste coordinateur dans un EHPAD et d'une psychologue.



S'adapter aux situations



Dans le respect des orientations du précédent Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2018-2023 et du prochain 2025-2031, la CCVHA et son CIAS poursuivent la réalisation des projets en faveur de l'accueil et de l'insertion du public des gens du voyage.

Accompagner les familles souhaitant se sédentariser

La construction d'un programme de 4 habitats adaptés, type PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), a débuté en 2024 à Châteauneuf-sur-Sarthe aux Hauts d'Anjou et sera livrée en 2025. Ce projet fait suite à la demande de sédentarisation d'une famille issue de la communauté des gens du voyage. Il s'agit de maisons individuelles, de type T2 et T3, situées à proximité des services et des équipements utiles à la vie familiale et sociale. Leurs caractéristiques sont adaptées aux besoins des familles. D'une part, cette solution d'habitat leur permet de s'installer durablement sur le territoire, dans des conditions d'accueil et de vie décentes. D'autre part, elle contribue à fluidifier le fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage prévues pour répondre à des besoins en stationnement temporaire.

Les familles concernées sont accompagnées dans leurs démarches administratives et leur nouvelle vie de locataires. Ce suivi se poursuivra après leur aménagement (scolarisation des enfants, gestion budgétaire, accès aux soins...).



3
AIRES D'ACCUEIL
GÉRÉES PAR LA CCVHA



4
LOGEMENTS ADAPTÉS EN
COURS DE CONSTRUCTION



1
PROJET SOCIAL LOCAL VOYAGEURS EN FAVEUR
DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS,
DE L'ACCÈS AUX SOINS ET DE L'ACCÈS AUX DROITS

Un territoire pour s'évader

Les Vallées du Haut-Anjou disposent de nombreux atouts en matière touristique et offrent notamment un environnement propice aux activités de pleine nature. La CCVHA mène également une politique culturelle ambitieuse avec des actions fortes qui ont jalonné l'année 2024.

Voir Communauté de communes :

- Mène une politique de développement touristique favorisant la balade et les activités de pleine nature.
- Aménage, entretient et organise le maillage du territoire en itinérance douce.
- Développe une saison culturelle itinérante, qui sillonne les communes des Vallées du Haut-Anjou.
- Met en place des actions en faveur de l'accès à la culture pour tous, et notamment aux enfants et aux jeunes.
- Favorise la promotion et le développement de la lecture pour tous.



Se mettre au vert

La CCVHA place le développement des loisirs nature et de l'itinérance comme l'un de ses axes prioritaires dans sa stratégie de développement touristique.

Balades à pied

En 2024, à l'occasion de la journée mondiale des sentiers, la CCVHA a inauguré :



23 SENTIERS DE RANDONNÉE IDENTIFIÉS D'INTÉRÊT TOURISTIQUE RÉAMÉNAGÉS, SOIT PRÈS DE 300 KILOMÈTRES !

Ce travail de refonte a mobilisé élus, associations de randonnée locales, Office de Tourisme de l'Anjou Bleu. La CCVHA propose ainsi une offre de sentiers variée et qualitative. Le projet a bénéficié d'un financement LEADER.

23 SENTIERS DE QUALITÉ DONT :

9

INSCRITS ET RÉFÉRENCÉS AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR)

3

LABELLISÉS « QUALITÉ ANJOU » PARMI LES PLUS BEAUX DU DÉPARTEMENT



23 rando-fiches numériques accessibles sur les sites de la CCVHA et de l'Office de Tourisme de l'Anjou Bleu.

3 chantiers d'insertion (Solipass, AMJE et Asure) assurent l'entretien annuel du balisage, de la signalétique et des mobiliers :



296 Km DE BALISAGE

285 JALONS

56

AUTRES SIGNALÉTIQUES (SIGNALÉTIQUES DE DÉPART, DIRECTIONNELLES, ETC.)



41 MOBILIERS ENTRETENUS



Balades à vélo

Le dossier pour le projet d'aménagement d'une voie verte le long de l'Oudon (Le Lion d'Angers Grez-Neuville) est toujours en cours d'étude. Une nouvelle consultation pour la reprise et la finalisation de l'étude de faisabilité et pré-opérationnelle du projet a été lancée en 2024.

OBJECTIF : Aboutir à un tracé réaliste et réalisable qui tient compte des aspects réglementaires, environnementaux, techniques et financiers.

Le projet de voie verte de la Sarthe est désormais intégré dans les études liées au schéma cyclable intercommunal dans le cadre de la liaison entre Brissarthe et Châteauneuf-sur-Sarthe.

Balade à cheval

Un projet d'une première boucle équestre d'environ 30 km est en cours d'étude autour du Lion d'Angers. Un point de départ est envisagé au sein du Parc départemental de l'Isle Briand reconnu pour son identité équestre. Le circuit amènerait les cavaliers et leur monture à parcourir les bords de Mayenne, du Lion d'Angers à Chambellay, en passant par Montreuil-sur-Maine et trois villages de charme (Chenille-Champteussé, Thorigné-d'Anjou et Grez-Neuville). Le tracé doit être mis en service courant 2025.

Balade sur l'eau

La CCVHA poursuit son partenariat avec la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe pour le co-financement du bateau La Gogane, 100 % électrique. Cet équipement permet de profiter d'une expérience unique sur la Sarthe au cœur des Basses Vallées Angevines.



Nouveauté 2025, un nouveau port de départ devrait être proposé à Juvardeil, grâce à la mise en accessibilité du ponton financée à 50 % par la CCVHA.



BON À SAVOIR

La CCVHA poursuit son partenariat avec l'ONF relatif au Bois de la Jeunerie à Brissarthe aux Hauts-d'Anjou et met en vente des lots de bois de chauffage à couper. Ce programme participe à l'entretien du site.



43 STÈRES ONT ÉTÉ VENDUS (18 € LE STÈRE)



Sortir et s'échapper du quotidien...

La programmation culturelle des Vallées du Haut-Anjou a vu le jour en septembre 2022. Depuis, déclinée en deux saisons (automne/hiver et printemps/été), elle sillonne toutes les communes du territoire et offre une diversité de rendez-vous et de moments de convivialité aux habitants.

La culture se partage et se transmet

« HABILLE-TOI, ON SORT ! » C'EST :

- Une programmation éclectique et pluri-disciplinaire pour tout le monde et tous les curieux !
- Une saison riche de diversité qui propose des spectacles, du théâtre, de la musique et de la danse, des échanges avec des artistes en résidence, des actions en faveur de la lecture...
- Une offre culturelle et artistique de qualité et de proximité.

La saison « Habille-toi, on sort ! » est une programmation mise en œuvre par le service Action Culturelle de la CCVHA, en lien avec les 15 communes, et ses partenaires : l'École de musique de l'Anjou Bleu, l'association l'Échappée Belle, les associations telles que Festilivres ou bien encore, le Parc départemental de l'Isle Briand.



23

SPECTACLES PORTÉS PAR LA CCVHA



41

REPRÉSENTATIONS

1

EXPOSITION



2

FESTIVALS (FESTIVAL DU HAUX HAUTS-D'ANJOU, LES FOLIES DU LION AU LION D'ANGERS)



3700

SPECTATEURS (HORS SCOLAIRES)

6600

SPECTATEURS EN COMPTANT LES ACTIONS DES PARTENAIRES





Vivre la culture à l'école

Depuis sa prise de compétence en 2021, la CCVHA met en œuvre des actions, en faveur de l'égalité de l'accès à la culture pour tous, sur tout le territoire. Cette volonté politique prend aussi racine dans les établissements scolaires.

La culture se partage et se transmet

Le Contrat Local d'Éducation Artistique des Vallées du Haut-Anjou (CLEA) vise à coordonner les efforts du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire et de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.

OBJECTIFS :

- Offrir à chaque jeune la possibilité de découvrir, tester, pratiquer, créer au cours de sa scolarité, de la maternelle, au collège, les arts et la culture.
- Favoriser la rencontre avec les artistes et les œuvres.
- Permettre à chaque jeune de participer à un processus de création artistique.

3 TYPES D'ACTIONS :

1

LES RÉSIDENCES D'ACTIONS
TERRITORIALES COORDONNÉES
PAR LE SERVICE ACTION
CULTURELLE

PRÈS DE :
2 000
ÉLÈVES CONCERNÉS

2

DES PARCOURS EN TEMPS
SCOLAIRES EN LIEN AVEC LA
SAISON "HABILLE-TOI, ON SORT !"

49
CLASSES CONCERNÉES
PAR LES PARCOURS

3

LES INTERVENTIONS MUSICALES
EN TEMPS SCOLAIRE MENÉES
PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE
DE L'ANJOU BLEU

50
CLASSES CONCERNÉES PAR LES INTERVENTIONS
EN MILIEU SCOLAIRE

CLEA 2021-2024 : L'HEURE DU BILAN !

3 ans de CLEA, c'est :

- 6 ÉQUIPES ARTISTIQUES ACCUEILLIES EN RÉSIDENCE
- 18 PARCOURS EN MILIEU SCOLAIRE comprenant des ateliers, des créations collectives, des spectacles dans les établissements, des temps d'échanges avec les artistes, des concerts...
- 60 CLASSES/AN ONT BÉNÉFICIÉ DES INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE

Le CLEA est renouvelé pour 2024-2027 avec de nouvelles actions artistiques notamment autour de l'exploration du patrimoine local et une ouverture vers d'autres publics (seniors, personnes isolées, en situation de handicap...).



Lire, découvrir, ressentir...



En 2024, la CCVHA a pris une décision forte visant à faciliter l'accès au livre, à la connaissance et à la culture en milieu rural. Les 26 bibliothèques du territoire, constituées désormais en réseau, proposent une carte unique, une inscription gratuite et l'accès à une offre étendue de services.

Le réseau des bibliothèques se transforme...

Depuis le 1^{er} septembre 2024, les habitants des Vallées du Haut-Anjou peuvent, avec une seule carte, emprunter dans les 26 bibliothèques du réseau et bénéficier de nombreux services. Et en plus l'inscription est gratuite !

OBJECTIF : Favoriser la promotion et le développement de la lecture pour tous !

+ DE NOUVEAUX SERVICES DISPONIBLES :

- 1 portail en ligne avec l'accès aux ressources numériques et un service de réservation
- 1 catalogue en ligne commun avec près de 120 000 documents à portée de main
- Des règles de prêt identiques pour tous : jusqu'à 10 documents pendant 3 semaines
- Réservation en ligne jusqu'à 5 documents dont 2 nouveautés
- Navettes hebdomadaires pour acheminer vos documents dans la bibliothèque de votre choix
- Retours de documents 24/24 et 7j/7 grâce aux 3 boîtes retours
- 1 lettre d'info
- 1 programmation culturelle toute l'année



CONNECTEZ-VOUS SUR LE PORTAIL
DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES



640

NOUVEAUX INSCRITS ENTRE SEPTEMBRE
ET DÉCEMBRE 2024 DONT 283 ENFANTS

PLUS DE :

5 000
EMPRUNTEURS ACTIFS

140 000
PRÊTS EFFECTUÉS EN 2024

316
BÉNÉVOLES

PLUS DE :

1 200
PARTICIPANTS AU TEMPS FORT

Le réseau des bibliothèques se modernise...

La Communauté de communes, en lien avec les communes du territoire, poursuit la structuration et la modernisation du réseau des bibliothèques de proximité. En 2024, les bibliothèques de La Jaille-Yvon et de Gené à Erdre-en-Anjou ont fait peau neuve. Plus modernes, plus lumineuses, plus chaleureuses et confortables, avec du nouveau mobilier, elles offrent un environnement plus convivial et plus adapté aux attentes des usagers.



Entreprendre ici, rayonner au-delà

Grâce à la qualité de son cadre de vie et à sa situation géographique stratégique notamment, les Vallées du Haut-Anjou connaissent depuis plusieurs années une dynamique d'attractivité indéniable. Ses atouts notables en font également un territoire de prédilection pour implanter son activité économique.

Votre Communauté de communes :

- Crée des conditions favorables à l'implantation et au développement de projets économiques.
- Accompagne les porteurs de projet dans leur recherche foncière ou immobilière.
- Gère sur un plan administratif et commercial la promotion et la cession de terrains situés dans les zones d'activité économique.
- Soutient la création d'entreprises sur le territoire en complémentarité avec ses partenaires.
- Expérimente des actions publiques en réponse aux besoins des acteurs économiques locaux.
- S'engage à soutenir l'activité économique agricole locale.
- Participe au financement d'événements d'envergure contribuant au rayonnement du territoire.



L'Éco des Vallées, le rendez-vous des entrepreneurs locaux



Ce rendez-vous annuel et rituel de rencontre des chefs d'entreprises locaux, permet de mettre en valeur l'action de la CCVHA auprès des acteurs économiques.



L'événement a également offert l'opportunité aux participants d'échanger avec d'autres entrepreneurs et d'entretenir leur réseau, si précieux lorsqu'on développe une entreprise.

Ce projet répond aux objectifs du Projet de territoire, du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'Anjou Bleu et du label Lucie, concordants sur l'animation économique territoriale.

L'événement réunit chaque année des artisans, commerçants et entrepreneurs en Vallées du Haut-Anjou et leur permet d'échanger, entretenir et développer leur réseau et partager de l'information utile. Cette édition avait lieu à la SEDA, à Chenillé-Champteussé, dans l'un des treize sites français de traitement de déchets dangereux et non dangereux. Cette soirée était organisée par la CCVHA en partenariat avec l'ADECC (Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire.

Au cours de la soirée, les participants ont pu bénéficier de conseils et solutions afin de développer l'économie circulaire dans leur entreprise et leurs activités.



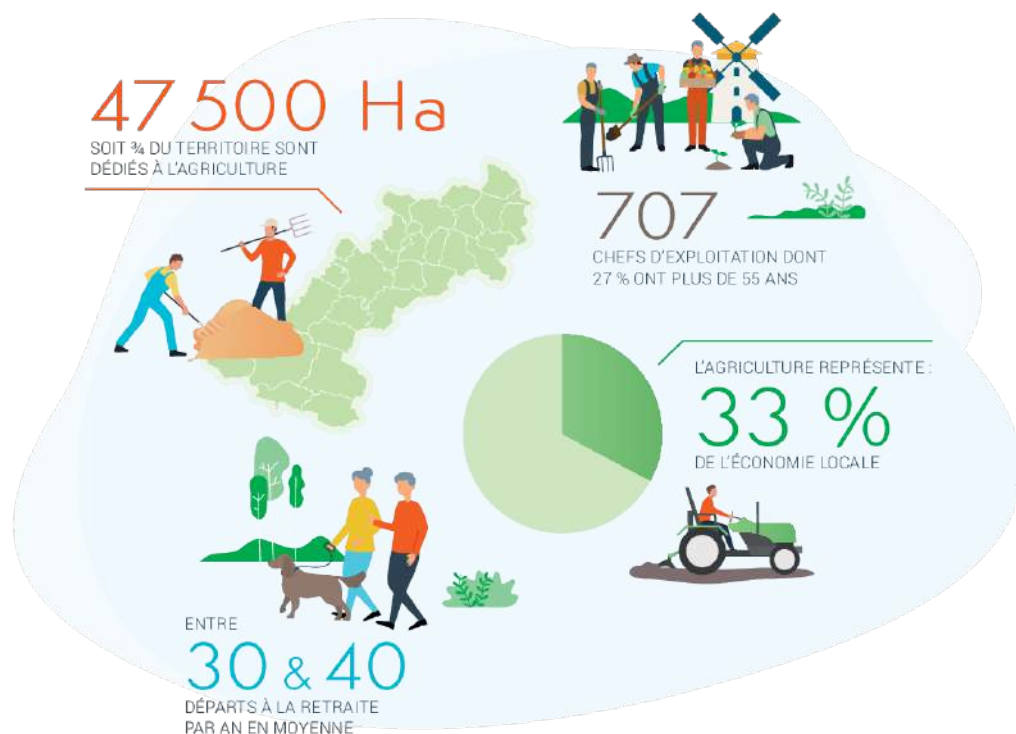
30

ENTREPRISES
REPRÉSENTÉES

Des terres, des valeurs

L'agriculture est constitutive de l'identité des Vallées du Haut-Anjou. En effet, l'économie agricole représente plus de 33 % de l'activité économique du territoire. Des actions innovantes sont mises en place afin de répondre à l'enjeu de faciliter la transmission des exploitations agricoles.

Des outils et des actions concrètes pour l'avenir des exploitations



Faciliter la transmission des exploitations quand un agriculteur part à la retraite, c'est permettre à l'activité économique agricole de se maintenir durablement sur notre territoire. La CCVHA a été désignée en 2022 « Territoire Pilote Transmission Agriculture ».

Entre 2018 et 2020, seulement 50 % des exploitations ont été remplacées sur le territoire !

→ OBJECTIF 2025 : 60 %



UN PLAN POUR :

- Faciliter la mise en lien entre cédants et porteurs de projets.
- Amener les cédants à anticiper leur transmission.
- Permettre aux cédants de sortir de l'isolement face à cette problématique.
- Créer une complicité territoriale entre les acteurs de cette transmission.



Pour relever ce défi, la CCVHA, la Chambre d'agriculture, Vivre au Pays et la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP 49) ont mis en œuvre en 2024, **5 actions innovantes et concrètes** :

1



La mise en place d'un groupe d'échanges entre cédants, pour anticiper sereinement la transmission.

2



Une campagne de podcasts qui valorise le témoignage des cédants (en partenariat avec Oxygène Radio). À travers leurs récits, on découvre le quotidien de ceux qui participent à la mise en valeur de leur territoire. Podcasts à écouter sur les sites de la Chambre d'Agriculture et de la CCVHA, et sur les antennes d'Oxygène radio.

3



La création de fiches conseil : ce support donne des clés aux cédants qui peinent à trouver un repreneur sur l'adaptabilité de leurs exploitations.

4



Des ateliers à destination des candidats à l'installation sur des projets de ferme en collectif. Reprendre une ferme à plusieurs est une solution qui permet de mutualiser ses compétences et ses moyens, de diversifier son activité et de la rentabiliser.

5



Un répertoire mutualisé des offres : toutes les offres d'exploitations à reprendre sont disponibles en un seul et même espace en ligne, sur le site de la CCVHA.



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE PLAN TERRITOIRE PILOTE TRANSMISSION AGRICULTURE ICI



RSO





Aux côtés des entrepreneurs

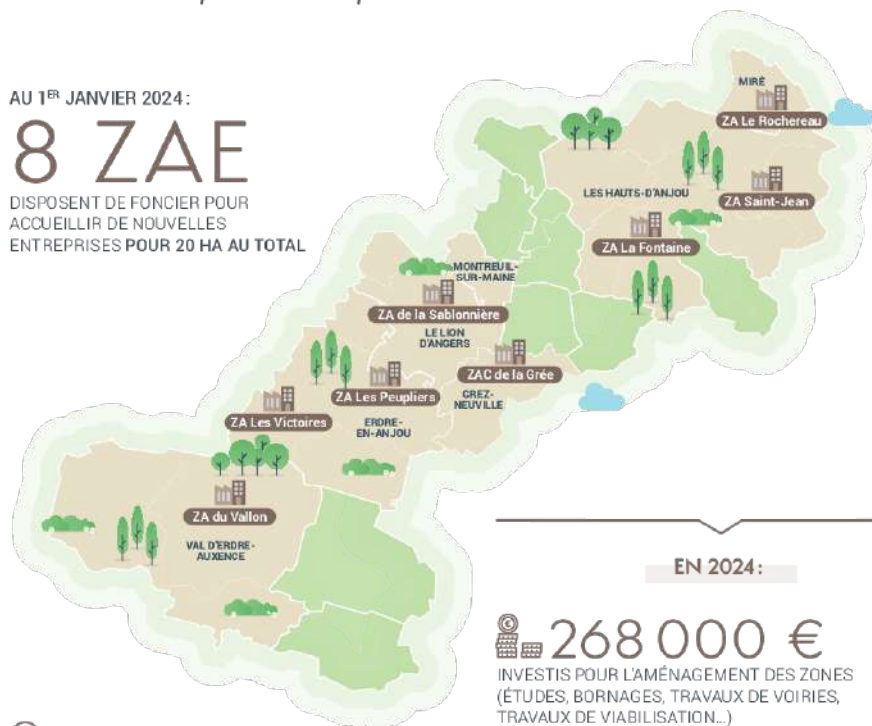
La CCVHA, aux côtés de ses partenaires économiques, accompagne les porteurs de projets et les entrepreneurs du territoire pour les aider à lancer leurs activités mais aussi au quotidien afin de leur offrir un cadre favorable et leur permettre d'échanger entre pairs.

Un territoire pour entreprendre

AU 1^{ER} JANVIER 2024 :

8 ZAE

DISPOSENT DE FONCIER POUR ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES POUR 20 HA AU TOTAL



EN 2024 :

268 000 €

INVESTIS POUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES (ÉTUDES, BORNAGES, TRAVAUX DE VOIRIES, TRAVAUX DE VIABILISATION...)

34

PORTEURS DE PROJETS REÇUS, ACCOMPAGNÉS ET ORIENTÉS PAR LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR DES PROJETS D'INSTALLATION SUR LA CCVHA



L'extension de la ZA La Sablonnière à Montreuil-sur-Maine est en projet avec l'aménagement d'un accès plus direct à la route de Thorigné-d'Anjou

10

VENTES CONCLUES EN 2024 POUR 20 649 M² VENDUS (383 144 € HT)

4

DOSSIERS DE VENTE EN COURS POUR 21 927 M² POUR 548 175 € DE RECETTES PRÉVISIONNELLES

Un accompagnement de proximité

Avec plus de 200 prêts accordés chaque année pour un montant de près de 2 millions d'euros, Initiative Anjou est le 1^{er} réseau de financement des créateurs et repreneurs d'entreprises de Maine-et-Loire. Sur les Vallées du Haut-Anjou, en 2024, une quinzaine de prêts d'honneur a été accordée permettant la création et le maintien d'emplois locaux.

EN 2024 :

18

ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS EN TPE ET 5 EN PME

15

ENTREPRISES FINANCÉES

321 350 €

DE PRÊTS D'HONNEUR ATTRIBUÉS EN TPE/PME POUR 5 M € DE PRÊTS BANCAIRES

55

EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

EN 2024 :

2

MATINÉES D'INFOS ET 1 ATELIER URSSAF

1

JOURNÉE D'ATELIERS DE COACHING ET D'ACCOMPAGNEMENT

14

PORTEURS DE PROJETS PARTICIPANTS

10

DEMANDES DE RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS AUPRÈS DES ACTEURS CLÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISES

Responsables ensemble

Première collectivité labellisée Lucie 26 000, la CCVHA se doit d'être exemplaire. Accompagner les entrepreneurs dans leurs activités, c'est aussi les soutenir dans la mise en œuvre de leurs engagements environnementaux.

C'est tout l'objet de la convention signée en 2024 avec l'ADECC (Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative) en faveur de la promotion de l'économie circulaire.

Identifier des coopérations entre les entreprises pour envisager le réemploi ou le recyclage de certains matériaux à l'échelle locale, valoriser les artisans détenteurs du label Repair'acteur, organiser une collecte de déchets groupée...

Ces premières actions très simples mises en œuvre dans le courant de l'année contribuent à éveiller les consciences et à encourager les entrepreneurs du territoire à repenser leur façon de produire et à mieux gérer les ressources. Pour qu'ensemble, nous allions dans la même direction...



3,115 tonnes

DE DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE) COLLECTÉS PUIS RÉCUPÉRÉS PAR TRIADE ÉLECTRONIQUE AFIN DE LEUR DONNER UNE SECONDE VIE





Des événements qui rayonnent



En Vallées du Haut-Anjou, de nombreux événements d'envergure participent au rayonnement du territoire bien au-delà de ses frontières et ont un impact en termes d'image et d'identité locale. Depuis quelques années, la CCVHA a mis en place une stratégie d'accompagnement de ces projets et un cadre d'intervention clair pour apporter son concours financier aux organisateurs.

En 2024, suite à l'approbation fin 2023 du nouveau règlement pour l'attribution de subventions relatives à des projets événementiels, des conventions pluriannuelles ont été établies avec les organisateurs.

OBJECTIFS :

- Apporter un accompagnement à long terme aux porteurs de projets qui remplissent l'ensemble des critères.
- Renforcer la politique de soutien de la CCVHA aux grands événements bénéficiant d'un appui historique de la collectivité.
- Permettre aux organisateurs de développer leurs projets et la notoriété de leurs événements, renforçant ainsi le partenariat gagnant-gagnant mis en place dans ce cadre.



L'ensemble des projets événementiels soutenus par la CCVHA intègrent des actions et une politique volontariste en faveur du développement durable et de préservation de l'environnement, conformément aux engagements de la collectivité au travers de son label Lucie 26 000.



LE MONDIAL DU LION

Cette compétition sportive de dimension internationale offre un spectacle unique au monde depuis 40 ans. Le parcours du cross est jalonné d'obstacles en bois personnalisés, véritable marque de fabrique du Mondial. C'est aussi le seul événement hippique labellisé EquuRes niveau excellence, un gage de la qualité des actions menées en faveur du bien-être animal et de l'environnement.

LE PALIO DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

Le Palio inaugure chaque année le France Sire Anjou Loire Challenge, la plus longue course d'obstacles du monde. Unique en France, le Palio est une course d'une distance de 1 000 m qui met en valeur la race des chevaux de traits. Depuis 20 ans, percherons, bretons, cobs normands et ardennais, issus d'éleveurs locaux passionnés, s'affrontent, dans une ambiance festive et populaire, après avoir défilé dans les rues du Lion d'Angers. Chaque cheval représente l'une des communes du territoire. Le vainqueur fait remporter au maire son poids en bouteilles de vin, à consommer avec modération, bien sûr !



LE TOUR CYCLISTE DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

De niveau élite amateur, cette course fait partie du calendrier fédéral de la Fédération française de cyclisme. Ce circuit de haut niveau traverse de nombreuses communes du territoire. L'événement rassemble 150 coureurs, dans des équipes issues de toute la France et même des équipes étrangères. L'événement met en lumière l'engagement des Vallées du Haut-Anjou, terre de cyclisme, pour le développement de cette discipline sportive.

FESTILIVRES

Cette fête du livre et de la bande dessinée est le rendez-vous annuel pour tous les passionnés de lecture en Vallées du Haut-Anjou. Chaque année, l'événement rassemble à Juvardeil plus de 40 auteurs ou illustrateurs et un large public, de 3 à 99 ans, soit plus de 2 000 visiteurs. De nombreuses actions sont également organisées à destination des scolaires, afin de promouvoir le plaisir de la lecture.



LE FESTIVAL DES HEURES MUSICALES DU HAUT-ANJOU

Cet événement met la musique classique à l'honneur tous les ans ! Des artistes et musiciens de renommée nationale et internationale vous proposent des concerts dans des sites ayant une valeur patrimoniale. Les concerts sont accessibles gratuitement aux jeunes de moins de 15 ans et permettent de découvrir et apprécier la musique classique.

LES FOLIES DU LION

C'est l'un des festivals culturels et festifs à ne pas manquer sur le territoire, avant le début de l'été. Le Parc départemental de l'Isle Briand, devient l'écrin de verdure à toutes les folies. Ouvert à toutes les disciplines (culturelles, scientifiques, artistiques...) et à tous les curieux de nature, l'événement offre une occasion unique de découvrir le parc différemment avec des spectacles de rue, des performances artistiques et des dégustations de produits locaux !

LA FOIRE EXPOSITION D'ERDRE-EN-ANJOU

C'est la seule foire exposition en Vallées du Haut-Anjou. Depuis 40 ans, elle rassemble, dans une ambiance festive et populaire, de nombreux exposants de toute la région. L'événement témoigne du dynamisme des artisans, commerçants et producteurs locaux et participe au développement de l'économie locale.



*Des projets qui avancent et contribuent à l'avenir
et au bien vivre de tous*

BÉCON-LES-GRANITS / CHAMBELLAY / CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ
ERDRE-EN-ANJOU / GREZ-NEUVILLE / JUVARDEIL
LA JAILLE-YVON / LE LION D'ANGERS / LES HAUTS-D'ANJOU
MIRÉ / MONTREUIL-SUR-MAINE / SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS
SCEAUX-D'ANJOU / THORIGNÉ-D'ANJOU
VAL D'ERDRE-AUXENCE

contact

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU**

Place Charles de Gaulle
49 220 Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74 - contact@valleesduhautanjou.fr

www.valleesduhautanjou.fr

  [@valleesduhautanjou.fr](https://www.facebook.com/valleesduhautanjou)

  Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou